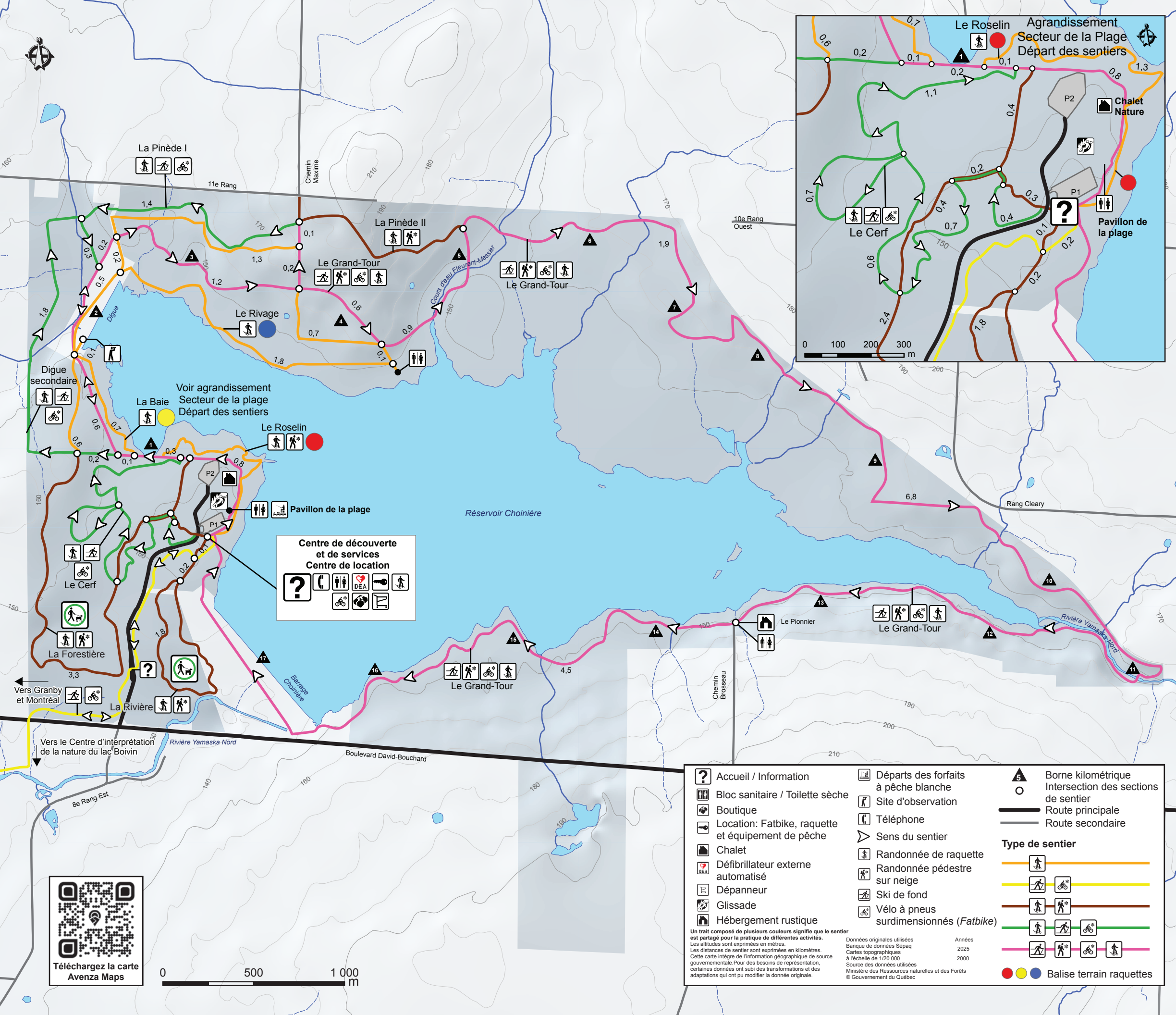




RÉSEAU DE SENTIERS

Randonnée à raquettes

SENTIER (aller-retour)	NIVEAU	DISTANCE	DURÉE	CHIENS AUTORISÉS
La Rivière	Facile	2,5 km	1 h	✓
La Forestière	Facile	5,5 km	2 h	✓
Le Cerf	Facile	3,1 km	1 h 30	✗
La Digue	Facile	5,8 km	2 h	✗
Le Roselin	Facile	3 km	1 h	✗
La Baie	Facile	3,8 km	1 h 30	✗
Le Rivage	Facile	9 km	3 h	✗
La Pinède II	Facile	10 km	4 h	✗
Le Grand Tour	Interm.	18,4 km	5 h	✗

Ski de fond

Sentiers à sens unique (exception de la Guérite)

Le Cerf	Facile	3,1 km	45 min.	✗
La Digue	Facile	5,8 km	1 h 30	✗
La Guérite (CINLB)	Facile	5,7 km	1 h 30	✗
La Pinède I	Facile	8 km	1 h 30	✗
Le Grand Tour	Interm.	18,4 km	3 h	✗

Randonnée pédestre

La Rivière	Facile	2,5 km	45 min.	✓
La Forestière	Facile	5,5 km	1 h 30	✓
La Pinède II	Facile	10 km	2 h 30	✗
Le Grand Tour	Interm.	18,4 km	4 h 30	✗

Vélo à pneus surdimensionnés (Fatbike)

Le Cerf	Facile	3,1 km	45 min.	✗
La Digue	Facile	5,8 km	1 h	✗
La Guérite (CINLB)	Facile	5,7 km	1 h 15	✗
La Pinède I	Facile	8 km	1 h 15	✗
Le Grand Tour	Interm.	18,4 km	2 h 30	✗

TOUS LES DÉPARTS SE FONT À PARTIR DU CENTRE DE DÉCOUVERTE ET DE SERVICES LE MAXIME



EN NATURE, MA SÉCURITÉ, C'EST MA RESPONSABILITÉ

Les activités en plein air peuvent comporter certains risques.
Vous devez vous assurer de posséder les compétences et les habiletés requises pour la pratique de l'activité choisie. Il est important de connaître les risques inhérents à cette activité, de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés. Vous préparer adéquatement constitue le premier pas vers la pratique agréable et sécuritaire de vos activités.

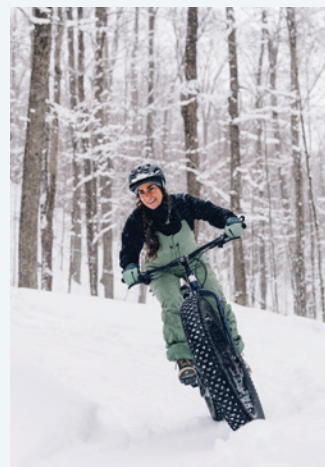
Pour plus d'information, consulter notre site Web à sepaq.com/securite

CONDITIONS DE NEIGE

Suivez quotidiennement l'état des sentiers :
sepaq.com/neige | App Store | Google Play

CODE DE CONDUITE

- Il est interdit de circuler sur les tracés de ski de fond à pieds, à vélo ou à raquette.
- Circuler dans les sentiers balisés et dans la direction indiquée.
- Respecter la signalisation et les activités permises selon les pistes.
- Conserver une distance raisonnable avec le skieur ou le cycliste qui précède.
- Lors d'un arrêt ou d'une chute, dégager la piste pour ne pas nuire aux autres utilisateurs.
- Signaler son intention de dépasser avec courtoisie.
- Céder le passage aux utilisateurs en dépassement.
- Dans les pistes à double sens, toujours garder la droite.
- Dans une descente, s'engager seulement lorsque le skieur qui précède est rendu en bas de la pente.
- Dans une descente, le skieur descendant a priorité sur le skieur ascendant.
- Respecter toute directive émise par le personnel du parc.
- Signaler toute irrégularité aux employés du parc.
- Respecter l'environnement et les règles du parc.



LOCATION D'ÉQUIPEMENT

au Centre de découverte et de services Le Maxime

- Raquettes
- Trotinettes des neiges
- Vélos à pneus surdimensionnés (*Fatbike*)

TUBES À GLISSER

Prêt de tubes à glisser **SANS FRAIS** ou apportez les vôtres!

* 17 ans et moins, en contexte familial.

PARC NATIONAL DE LA YAMASKA

SENTIERS HIVERNAUX 2025-2026



PÊCHE BLANCHE

S'INITIER AUX PLAISIRS DE LA PÊCHE : L'AUTENTIQUE EXPÉRIENCE!

- Forfait pêche
- Location d'équipement de pêche

Réservation au
450 776-7182

Les déplacements sur le réservoir Choinière comportent des risques en raison des conditions variables de la glace.

Votre sécurité, c'est votre responsabilité!

CHALET

LE CONFORT, EN PLEINE NATURE!

- 5 chalets Nature¹
- 1 chalet rustique²
- Réseau de sentiers à votre porte

¹ Les chalets Nature offrent 2 chambres pouvant accueillir un total de 4 personnes ainsi qu'un foyer au salon.

² Le chalet rustique inclut un foyer ainsi que le bois de chauffage et peut accueillir 2 personnes.



Parc national
de la Yamaska

1780, Boulevard David Bouchard
Roxton Pond (Québec) JOE 1Z0

Information:

450 776-7182 | 1 800 665-6527

Courriel : parc.yamaska@sepaq.com
sepaq.com/yamaska



Photos – La Halte Studio, Jeanne Rondeau,
Marc Loiselle, Daphné Caron.